

Les agriculteurs agissent pour la qualité de l'eau !

Prochaine campagne d'analyse des effluents les 6 et 13 mars 2024



Profitez de la prochaine campagne de ramassage des échantillons d'effluents près de chez vous :



- le **mercredi 6 mars** : échantillons à déposer à **Besançon** avant 10h, à **Tarcenay** avant 11h, à **Valdahon** avant 12h, à **Roulans** avant 14h et à **l'Isle sur le Doubs** avant 14h30.
- le **mercredi 13 mars** : échantillons à déposer à **Tarcenay** avant 10h30, à **Valdahon** avant 11h, à **Houtaud** avant 11h30, **aux Fins (MFR)** avant 12h, au **Russey** avant 13h, à **Maîche** avant 13h30 et à **Belleherbe** avant 14h.

Collecte dans les locaux de **Conseil Elevage 25-90** ou de la **Chambre d'Agriculture**.



A votre disposition auprès de la **Chambre d'Agriculture** ou de **Conseil Elevage** :

- Flacons à double fermeture + sachets zip d'emballage pour effluents liquides.
- Sachets seuls pour le fumier ou le compost.
- Fiches de renseignements à compléter intégralement.

Constituez l'échantillon au plus proche du chantier d'épandage :

Pour du fumier : **idéalement sur la parcelle au moment d'un épandage** ou dans la fumière ou au tas, dans ce cas veillez à prélever à plusieurs hauteurs et profondeurs, mélangez au moins 15 prélèvements pour obtenir environ 1 kg de fumier homogène et représentatif qui sera mis dans un sac de type congélation ou sachet zip.

Pour du lisier : **prélevez de préférence lors d'un chantier d'épandage sinon dans la fosse préalablement brassée** pour obtenir un produit homogène, puis prélevez à différentes hauteurs dans la fosse pour obtenir environ 1 litre de liquide à mettre dans un flacon en plastique.

Coût par analyse : 79 € HT (collecte, envoi, analyse par le laboratoire et conseil agronomique). Didier Tourenne, Chambre d'Agriculture 25/90, au 06.69.06.43.13. ou votre conseiller élevage.



Les échantillons doivent être prélevés au maximum 24h avant la collecte et conservés au frais. Au-delà de ce délai il est impératif de les congeler. Un congélateur est à votre disposition dans le hall d'entrée de la Chambre d'Agriculture à Houtaud et au Groupe Rural du Doubs à Besançon.



Le seuil des 200°C : début de démarrage des apports



La date de franchissement des 200°C (somme des températures moyennes journalières à partir du 1^{er} janvier) correspond au démarrage imminent de la pousse de l'herbe. Pour connaître l'évolution du seuil des 200°C, vous pouvez consulter le bulletin hebdomadaire de la Chambre d'Agriculture dans la Terre de Chez Nous ou sur la page d'accueil de notre site internet (accès direct via le QR-code ci-contre). Le seuil a été franchi le 8 février 2024 à Besançon et entre le 12 et le 25 février sur les premiers plateaux du massif du Jura. Par rapport aux années 80, l'avance observée ces dernières années est d'au moins une quinzaine de jours.



Conseils de fertilisation en sortie d'hiver 2024

Alors que le seuil des 200°C s'approche ou est déjà atteint en zone de plaine ou sur le premier plateau, vous trouverez ci-dessous quelques recommandations pour les épandages en sortie d'hiver sur vos prairies.

Pour les composts et les fumiers, les parcelles qui reçoivent régulièrement du fumier (tous les ans ou deux ans sur trois) **bénéficient d'une meilleure disponibilité de l'azote** : l'effet direct de l'année se cumule avec les arrière-effets des apports précédents. Sur prairie, avec des apports réguliers, la disponibilité de l'azote est de l'ordre de 50 % de l'azote total. Préférez également les épandages d'automne : vous donnez ainsi plus de temps aux vers de terre et aux micro-organismes du sol d'incorporer les fumiers ou composts à l'humus du sol, ce qui facilite leur transformation en nitrates au printemps suivant. Les fumiers et les composts sont par ailleurs moins sensibles aux pertes par lessivage en hiver et par volatilisation ammoniacale en conditions chaudes et venteuses.



Quelle fertilisation au printemps sur les prairies ayant reçu du fumier cet automne ou qui reçoivent régulièrement du fumier ?

Dans la plupart des situations, une fois atteint le seuil des 200-250°C, un complément limité à 20 ou 30 kg N/ha sous forme d'engrais azoté ou d'effluent liquide (30 m³/ha de purin ou 15-20 m³/ha de lisier) suffit pour couvrir les besoins des prairies. Ce type de prairie ne justifie pas de recevoir des apports de phosphore ou de potasse sous forme d'engrais de synthèse. **Si vous avez un doute sur les besoins PK de vos prairies, seule l'analyse des indices de nutrition iP iK, à réaliser sur un échantillon d'herbe courant mai, vous permettra de piloter précisément la fumure PK de vos prairies (dans le Doubs, 95 % des prairies sont bien pourvues en phosphore et 70 % des prairies sont bien pourvues en potasse).**

Pour les effluents liquides (et fientes de volailles), produits riches en azote à action rapide, **videz les fosses progressivement, mais pas avant d'avoir atteint le seuil des 200°C !** (voire 250°C pour les parcelles tardives ou mal exposées).

Pour ne pas perdre de l'azote lors des épandages, évitez :

- + les apports par temps chaud et venteux qui favorisent les pertes par volatilisation ammoniacale,
- + les apports trop précoces ou avant de fortes précipitations, favorables aux pertes par ruissellement ou par lessivage de l'azote.

Étalez les épandages selon la précocité des parcelles et l'utilisation des prairies (fauches ou pâtures) et en intégrant un délai minimum de 5 semaines avant fauche à 6 semaines avant pâture. Une partie des effluents peut aussi être épandue après les foin pour les regains mais l'efficacité de l'azote à cette période de l'année est moins bonne, en particulier en cas de sécheresse ou de fortes chaleurs.

Sur les prairies du massif du Jura recevant régulièrement des effluents d'élevage, le lisier de bovins épandu au bon moment (seuil des 200 à 250 °C) permet de satisfaire les besoins des prairies sans recours à des engrais minéraux azotés complémentaires...



Les pendillards permettent de limiter les pertes par volatilisation ammoniacale (favorisées par le vent et les températures élevées), de mieux valoriser le lisier et de limiter ainsi l'usage des engrais minéraux azotés.

Quelle fertilisation complémentaire au printemps sur prairies avec du lisier ?

Un apport de lisier au printemps correspond à environ 30 kg N disponible/ha (20 m³/ha x 2,5 kg N/m³ = 50 kg N total/ha dont 60 % disponibles soit 30 kg N disponible/ha). Si la parcelle est régulièrement pâturée ou si elle a reçu récemment du fumier, cet apport est généralement suffisant. Sur les parcelles à haut potentiel (fauche, sols profonds,...) et sans apport récent de fumier, un complément de 20 à 30 kg N/ha sous forme d'engrais de synthèse peut se justifier en complément du lisier. Une situation tendue sur les fourrages (chargement ou taux d'élevage élevé) est également une source de consommation plus importante d'intrants azotés !

La Chambre d'Agriculture vous accompagne dans la valorisation des effluents d'élevage :

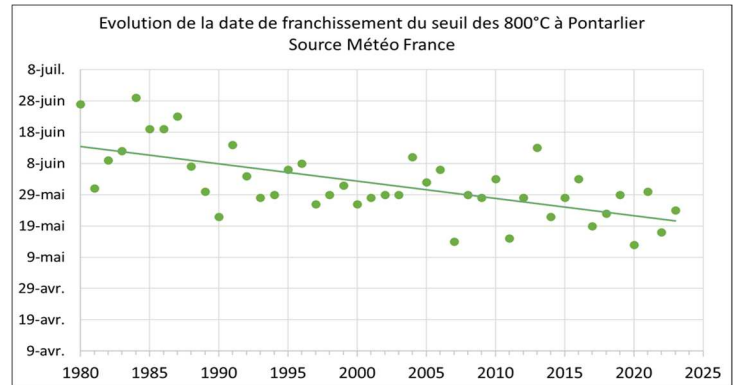
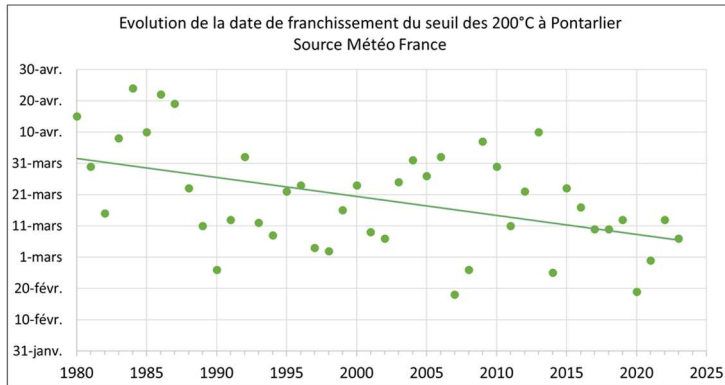
Conseils en fertilisation et épandages : Didier TOURENNE au 06.69.06.43.13.

Plans d'épandages : Emilie GRAS au 07.85.92.89.27 ou Camille LECREUX 06.59.64.56.31

Projets bâtiments : Pierre-Emmanuel JAVEL ou Guillaume GUERRY au 03.81.65.52.28.

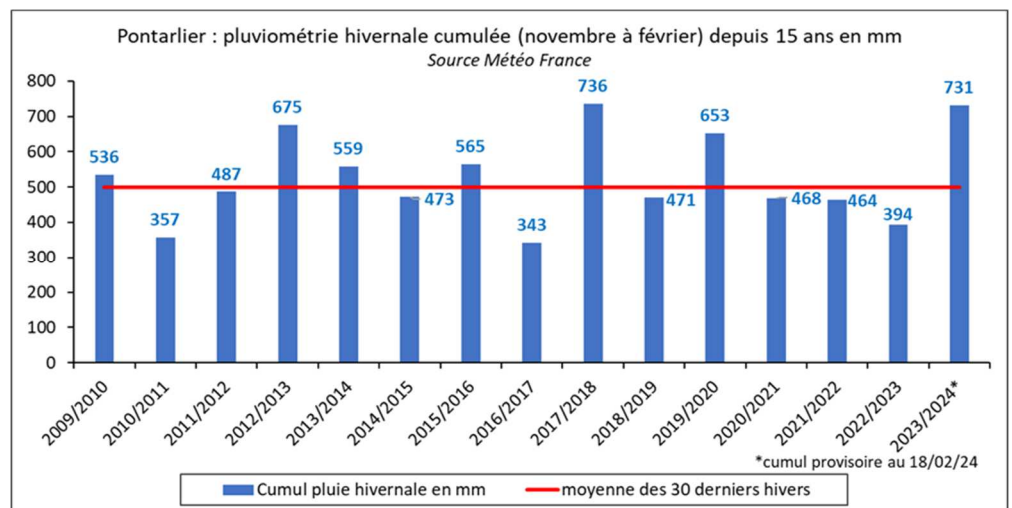
Des hivers de plus en plus doux, de plus en plus courts...

Le changement climatique qui s'opère sur notre territoire conduit à une diminution de la durée des hivers et à une plus grande précocité dans la date de franchissement des seuils repères de l'herbe. Ainsi, le seuil des 200°C (démarrage imminent de la végétation, calculé à partir du 1^{er} janvier) était atteint à Pontarlier en moyenne le 26 mars sur la décennie 1970-1980, alors que depuis 10 ans il a été franchi en moyenne le 6 mars ! En 2024 il devrait être franchi avant fin février ! Il en est de même pour le seuil des 800°C (fauche précoce, calculé à partir du 1^{er} février) qui passe du 10 juin dans les années 70, au 22 mai ces dernières années.



... et de plus en plus arrosés ?

Le changement climatique s'accompagne également d'une augmentation des aléas climatiques en fréquence et en intensité : vent, périodes sèches, canicules, périodes pluvieuses. Alors que les récents étés ont été de plus en plus secs et chauds, le total de la pluviométrie annuelle n'évolue pas sur le massif du Jura. Par contre, on observe une tendance à la modification de la répartition des pluies au cours de l'année avec des étés plus secs et des hivers et débuts de printemps plus arrosés. Le graphique ci-dessous représente la pluviométrie hivernale cumulée à Pontarlier (de novembre à février, jusqu'au 10 février pour l'hiver 2023/2024). Alors qu'en moyenne sur 30 ans le cumul hivernal est de 504 mm, il n'est pas rare de dépasser de plus de 100 à 200 mm ce cumul. Les automnes ou les début d'année particulièrement pluvieux mettent à mal les possibilités d'épandage dans de bonnes conditions (fortes pluviométrie, sols détremés). Les pluies hivernales exceptionnelles que nous rencontrons de plus en plus souvent accentuent le risque de saturation des fosses, **en particulier lorsqu'elles ne sont pas couvertes**. Les épandages réalisés en plein hiver à la faveur d'un redoux ou de quelques jours secs s'exposent à la vindicte populaire et à des sanctions réglementaires, sans oublier le devoir d'exemplarité de tout éleveur en général et d'autant plus lorsqu'on appartient à une filière AOP !



Ces aléas climatiques doivent inciter à la plus grande vigilance dans les pratiques d'épandage : anticipation des épandages en automne (septembre-octobre), éviter les épandages en conditions chaudes et venteuses, pas d'épandage avant une forte pluviométrie. L'amélioration des prévisions météorologiques à court terme, le point agro-météo publié chaque semaine par la Chambre d'Agriculture sont des outils destinés à mieux gérer les épandages. Face au risque pluviométrique évoqué ci-dessus, une réflexion peut également être engagée, si besoin, pour gagner en autonomie de stockage des effluents liquides (couverture des fosses, limitation des eaux parasites,...).

Les conseillers bâtiments de la Chambre d'Agriculture peuvent vous accompagner dans vos projets.

La Chambre d'Agriculture vous accompagne dans la valorisation des effluents d'élevage :

Conseils en fertilisation et épandages : Didier TOURENNE au 06.69.06.43.13.

Plans d'épandages : Emilie GRAS au 07.85.92.89.27 ou Camille LECREUX 06.59.64.56.31

Projets bâtiments : Pierre-Emmanuel JAVEL ou Guillaume GUERRY au 03.81.65.52.28.



FEUILLE DE RENSEIGNEMENT
ANALYSE D'EFFLUENT D'ELEVAGE
VALEUR AGRONOMIQUE



(Mat. sèche, carbone org., C/N, N total, N-NH₄, P₂O₅, K₂O, CaO, MgO)
TARIF 2024 : 79 €HT (frais postaux, analyse et commentaire)

Renseignements : Didier Tourenne - Chambre d'Agriculture Doubs Territoire de Belfort - 03.81.65.52.52.

Référence du demandeur Téléphone :	Analyse demandée :
Exploitation :	<input type="checkbox"/> FUMIER
Nom :	<input type="checkbox"/> LISIER <input type="checkbox"/> PURIN
Adresse :	Signature pour accord de la commande :
CP Ville :

Date de prélèvement :

Type d'animaux concernés par l'effluent :

Bovins : Vaches laitières Génisses Vaches allaitantes Engraissement

Type de bâtiment :

Porcs : Truies ou reproducteurs porc charcutier porcelets standard biphasé lactosérum

Volailles Précisez :

Autres Précisez :

Lisier Purin

Type de stockage : Fosse sous caillebotis Fosse couverte Fosse non couverte

Dilution : Eau de pluie Eaux vertes Eaux blanches Autres Précisez :

Fumier

Lieu de prélèvement : Sous les animaux Fumière non couverte Fumière couverte Tas au champ

Durée de stockage au moment du prélèvement : mois

Compost

Nombre de retournement du tas : Bâchage du tas : oui non

Durée de stockage-dépôt au moment du prélèvement : mois

CONSEILS POUR LE PRELEVEMENT ET LA CONSERVATION DE L'ECHANTILLON

Le prélèvement doit être homogène et représentatif du produit analysé.

Fumier : réalisez une quinzaine de prélèvements, de préférence sur la parcelle au moment de l'épandage. Si vous prélevez dans un tas, veillez à prendre des échantillons à différentes hauteurs et profondeurs du tas. Mélangez le tout dans un seau puis constituez un échantillon d'environ 1 kg dans un sachet plastique.

Lisier : prélevez de préférence dans une tonne au moment d'un épandage. Sinon, veillez à bien brasser la fosse avant le prélèvement ou prélevez à différentes hauteurs pour avoir un produit représentatif. Remplissez les flacons prévus (double bouchon + sachet zip) ou un contenant de type bouteille de jus de fruit en plastique (minimum 1 litre).

Conservation : **attention, l'azote évolue à température ambiante. Pour ne pas fausser les résultats respectez les consignes suivantes** : soit vous réalisez l'échantillon que vous déposerez dans la journée à la Chambre d'Agriculture en le conservant au frais, soit vous le congelez avant de le faire parvenir à la Chambre d'Agriculture. Vous pouvez également profiter des campagnes de ramassage organisées régulièrement par la Chambre d'Agriculture et Conseil Elevage.

Flacons disponibles à la Chambre d'Agriculture (Besançon, Valdahon, Houtaud, Maiche, Belfort) ou auprès des conseillers laitiers (Roulans, L'Isle-sur-le-Doubs, Tarcenay, Avoudrey, Frasnès, Le Russey, Belleherbe).